Le programme thématique « Les acteurs non étatiques (ANE) et les autorités locales (AL) dans le développement »

Clare Denvir – Commission Européenne - DG DEV
clare.denvir@ec.europa.eu

Perspectives financières 2007-13

Commission Européenne – DG DEV

- Préadhésion
- Voisinage
- Démocratie, Droit de l'homme
- Stabilité
- Sécurité nucléaire
- Pays industrialisés
- Instrument de développement
- Fonds européen de développement

Instrument de développement (ICD)

Commission Européenne – DG DEV

- Adopté décembre 2006
- Domaines:
  - Programmes géographiques
  - 5 programmes thématiques
  - Aide à la restructuration de la production du sucre

Instrument de développement (ICD)

Commission Européenne – DG DEV

Géographiques & Thématiques

- Programmes géographiques
  - Instrument privilégié
  - Priorités de développement pays/région
- Programmes thématiques
  - domaine d'activité spécifique, champ global
  - Valeur ajoutée spécifique
  - Subsidiarité
  - Actions plurirégionales,transversales, pas d'accord avec le gvt, DSP suspendu …

Le programme thématique « ANE et AL dans le Développement »

Commission Européenne – DG DEV

Eléments principaux du programme

- ICD article 14 – base légale
- Successeur des lignes budgétaires « cofinancement ONG » et « coopération décentralisée »
- Eligibilité: ANE à but non lucratif et AL de l'Union et des pays partenaires
- Au moins 85% des fonds réservé pour ANE
- Prise en compte de la capacité contributive des AL

Le programme thématique « ANE et AL dans le Développement »

Commission Européenne – DG DEV

Objectif général

Renforcer les capacités des ANE et des AL

Objectifs spécifiques

1. Promouvoir une société mettant l'accent sur les principes d'intégration et d'autonomie
2. Sensibiliser les citoyens européens aux questions de dévt dans la CE + pays adhérents
3. Faciliter la coordination et l'échange entre acteurs dans la CE + pays adhérents

La programmation pluriannuelle

Commission Européenne – DG DEV

- La stratégie pluriannuelle
  - Document de programmation de 4 et 3 ans
  - Opérationnalise le programme thématique: priorités stratégiques, pays prioritaires, modalités de mise en œuvre
- Consultation externe août – septembre 2006
- Proposition de la Commission février 2007

La stratégie pluriannuelle (1)

Acteurs

- Le « droit d'initiative »
- Valeur ajoutée respective + avantage comparatif (résumé non exhaustif)
- Partenariats multi-acteur
- Prise en compte de la capacité contributive: règles de cofinancement

La stratégie pluriannuelle (2)

Priorités 2007-2010

- Objectif 1: Interventions dans les pays
  - Situations pays ne permettant pas la participation des ANE et/ou des AL
  - Populations sans accès aux ressources et aux services de base, exclus
  - Interventions plurinationales, globales

La stratégie pluriannuelle (3)

Priorités 2007-2010

- Objectif 2: sensibilisation + éducation au développement
  - Agenda OMD, Afrique subsaharienne
  - Cohérence des politiques pour le développement
  - Média et développement
  - Champ élargi aux pays adhérents

La stratégie pluriannuelle (4)

Priorités 2007-2010

- Objectif 3: Réseaux ANE et AL
  - Réseaux d'information, échange de meilleures pratiques
  - Interaction aves les institutions UE
  - Champ élargi aux pays adhérents

La stratégie pluriannuelle (5)

Gestion du programme

- **Délégation CE**
  - Interventions dans les pays (objectif 1)
- **Siège de la CE**
  - Interventions plurinationales (objectif 1)
  - Activités de sensibilisation (objectif 2)
  - Activités de coordination (objectif 3)

La stratégie pluriannuelle (6)

Enveloppes indicatives par objectif

- 82%: objectif 1
- 15%: objectif 2
- 1%: objectif 3
- 2%: dépenses de gestion et de soutien et évaluation

Prochaines étapes

- Dialogue avec Parlement européen
- Approbation par Etats Membres (comitologie)
- Décision de la Commission
- Mise en œuvre (déconcentration)
- Evaluation externe